

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE SAINT MARS LA REORTHE

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de **SAINT MARS LA REORTHE**, légalement convoqué le 23/09/2026 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Patrice BERTRAND, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : Patrice BERTRAND, Laydie PASQUIER, Aurélien GIRAUDON, Charlotte de VILLIERS, Virginie AUDUREAU, Sylvie CAILLAUD, Emilie DESLANDES, Alexandra FONTENEAU, Pierre GABARD, Yannis LIBAUD, Vincent MICHEL, Jean-Jacques MOURGEOTTE, Christine NAULIN, Raphaël PIET, Cyril RAUTURIER.

Secrétaire de séance : Christine NAULIN

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

2026-64-11 – TARIF ET CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS – COURS MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'occupation de la salle de sports des Jarries et du tour du terrain d'honneur formulée par la société « A ton rythme » représentée par M. Laurent JEGOU et Mme Caroline FERREIRA.

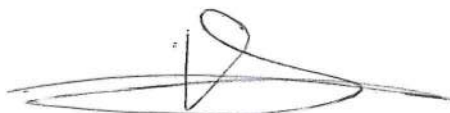
LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (15 voix « Pour »),

DECIDE

- article 1 : d'autoriser la convention de mise à disposition de la salle de sports, hors vestiaires et douches, pour une durée de 3 mois à partir du 1^{er} octobre 2026,
- article 2 : de fixer le tarif de location de la salle de sports à 20 € par demi-journée,
- article 3 : d'autoriser la convention de mise à disposition, à titre gratuit, du tour du terrain d'entraînement de football pour une durée de 3 mois à partir du 1^{er} octobre 2026,
- article 4 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,
Christine NAULIN



Le Maire,
Patrice BERTRAND

